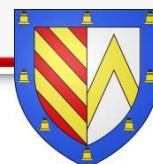


# Bulletin Municipal

*Fté 2024*

## Viala du Jarn

*vialadutarn.fr*



**Rencontre intergénérationnelle, le 9 février, avec le club des 7 Clochers**

## SOMMAIRE

**Le mot du Maire**

**Etat - civil**

**Informations pratiques**

**Pages OCCITANES**

**Projets portés par la commune : avancement juillet 2024**

**Informations générales**

Rappel : mise à disposition du local commercial au Dépanneur  
Contribution à la construction de la caserne de St Rome de Tarn  
Relais GSM Coudols  
Déploiement réseau Haut Débit  
Traitement des difficultés liées à la téléphonie  
France Ruralités Revitalisation  
Réglementation applicables aux gîtes  
Information sur l'emploi du feu  
Coûts d'élimination des déchets  
Téléphonie, internet, démarchages abusifs

**Petite enfance**

L'école

**La vie des villages**

Le personnel communal à l'honneur  
Loi EGALIM  
Arrêté préfectoral réglementation sur les bruits de voisinage  
Recensement  
ADMR  
Maison France Service et point info seniors  
Le bourg ; adjonctions de dispositifs pour limiter la vitesse

**Vie associative**

**Ont contribué à cette publication :**

- **Pour les textes :**
  - Martine WILLAUME, Bernadette SALVAT, Jean - Claude GINESTE, Les enseignantes de l'école communale, Gérard DESCOTTE.
  - Associations : La bibliothèque, Le FEP, Le Dépanneur, Les petits pêcheurs Muse et Raspes, L'ASES, Pétanque, Les 7 Clôchers, Chasse
  - Le Jardin des Enclos
- **Pour les photos :** Laurent SADOCK, Bernadette SALVAT, Les Associations, Le Jardin des Enclos, les enseignantes de l'école communale.
- **Comité de lecture :** Marie-Hélène LE MERRE, Nadine MALAVAL, Sylviane CALMELS, Anne-Marie CLUZEL, Maxime CONSTANS





## Le mot du Maire

Au cours du premier semestre la **Charcuterie du Viala du Tarn** acteur économique historique de notre commune a été mise à l'honneur. Le Concours Général Agricole 2024 lui a attribué la médaille d'argent pour son produit phare la saucisse sèche.

Pour mesurer l'importance de cette distinction il est bon de faire un court rappel historique. Créé en 1870, le Concours Général Agricole est un concours officiel du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Il constitue un des éléments de la politique de valorisation des produits issus de l'agriculture française. Organisé sous le contrôle de l'État, garant de sa rigueur et de son impartialité, le Concours associe le plus étroitement possible les chambres d'agriculture et les professions concernées.

Depuis sa création, le Concours Général Agricole récompense et valorise les meilleurs produits du terroir français en décernant chaque année, des médailles d'or, d'argent ou de bronze. Il encourage les producteurs, soutient leur développement économique et fournit aux consommateurs des repères pour les aider dans leur choix. *C'est le concours agricole le plus sélectif de France, si ce n'est du monde. Ce n'est pas rien.*

Et si le Concours Général Agricole a 154 ans d'âge, la charcuterie du Viala du Tarn est aussi une grande Dame. Créée en 1929 avec une activité de négoce de viande puis de charcuterie elle a été gérée successivement par 2 générations de la famille Vayssettes, Vialarains d'origine, jusqu'en 1981. Elle a été ensuite reprise par Pierre et Arlette Fabre. C'est en 2001 que Christophe après avoir appris le métier et le savoir-faire auprès de ses parents en prend la relève.

Entreprise familiale depuis son origine, spécialisée dans la pratique de la salaison depuis 1946, métier difficile car exigeant, la charcuterie du Viala du Tarn a perpétué à travers toutes les générations ce savoir-faire de charcutier traditionnel. Elle a su évoluer, se développer, s'adapter pour répondre aux contraintes et aux exigences de la modernité et aux attentes du consommateur. Par la qualité de ses produits elle répond à cet attachement profond à la gastronomie, caractéristique bien Française, qui est un élément fondamental de notre mode de vie souvent envié au-delà de notre ruralité et bien plus loin encore de nos frontières.

Cette distinction contribue au rayonnement de notre commune, à son dynamisme, son attractivité, sa notoriété. Et vous êtes nombreux, commerçants, artisans, agriculteurs, bénévoles au sein des associations, propriétaires de gîtes, particuliers... à œuvrer dans ce sens par votre travail, votre engagement, votre volonté, vos actions. Que vous en soyez tous remerciés car vous êtes à la source de notre qualité de vie. Et bienvenue au petit dernier de nos commerçants, Back-Elite à qui nous souhaitons succès et bon vent dans ses activités.

Et si nous avons des atouts qui rendent notre territoire attractif, et plus particulièrement en cette saison estivale, je voudrais à nouveau souligner quelques situations qui y portent atteinte et qui me sont rapportées. En cette période propice à la marche, aux ballades, aux visites de nos hameaux et villages, peut-on enfin espérer que certains irréductibles propriétaires de chiens respectent les règles de base de sécurité et d'hygiène que nous sommes tous en droit d'attendre. Merci de tenir vos animaux en laisse pour éviter les accidents avec des personnes ou d'autres animaux, merci de ne pas laisser vos animaux vagabonder sans surveillance dans les villages ou sur les chemins et sentiers de randonnées, merci de ramasser les déjections de votre animal pour le bien de la propreté de nos espaces et pour le respect des promeneurs et des habitants.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes vacances, bien méritées.

Gérard DESCOTTE

## 1 - Etat – civil – 1er semestre 2024

*Dont la mairie a été concernée ou informée.*

*Toute omission ou erreur sur l'état civil des personnes seraient involontaires de notre part avec nos excuses.*

### NAISSANCES

- **Ava**, Valérie, Marie **SOULIÉ** née le 1<sup>er</sup> janvier 2024 à Millau, fille de Emile SOULIÉ et de Julie SIMONCINI domiciliés 102 rue des Cabanettes
- **Albin**, Claude, Olivier **BARDY** né le 31 janvier 2024 à Albi (Tarn), fils de Rémi BARDY et de Emilie OSTYN domiciliés 42 rue André Arlès
- **Marceau**, Daniel, Paul **THOMAS GREMBER** né le 25 mars 2024 à Albi (Tarn), fils de Mickaël THOMAS et de Angéline GREMBER domiciliés 82 route du Lévezou

*Longue et Heureuse vie aux nouveaux nés et Félicitations aux parents !*

### MARIAGE

- ✚ **TOUVET Arnaud**, François, Gonzague et **VERON Maria, Gabriela** le 6 juillet 2024, domiciliés Roucous

*Félicitations et Vœux de bonheur à eux !*

### DECES

- **LAQUERBE Eveline** le 13 janvier 2024 à Cornebarrieu (31), épouse de GALTIER Jacqui (Coudols)
- **BOULOUIS Lucette** le 23 janvier 2024 à Rodez, épouse de THOMAS Paul (Faët)
- **VAYSSETTES Fernand** le 30 janvier 2024 en son domicile Castel Méjanès, époux de VERNHETTES Cécile
- **TAILLEFER Ernest** le 29 février 2024 à Verrières, époux de ROBERT Maria (Mas de Guy)
- **GALZIN Yves** le 18 février 2024 à Saint-Affrique, époux de CANITROT Jacqueline (La Pendarie)
- **GAYRAUD Emile** le 20 avril 2024 à Onet-Le-Château, époux de GALTIER Eliette (Coudols)
- **SAGAZAN Odile** le 4 juin 2024 à Millau, célibataire (Valencas)
- **CARLES Francette** le 27 juin 2024 à Saint-Affrique, épouse de CARLES Robert (Le Mazet)

*Sincères condoléances aux familles dans la peine.*

\*\*\*

## 2 - Informations pratiques

**Site internet municipal** : [vialadutarn.fr](http://vialadutarn.fr)

**Carte grise, carte d'identité, passeport** : informations détaillées pour l'obtention de ces documents sur notre site.

**Pour l'obtention d'une CI ou d'un passeport** ;

- mairies habilitées à délivrer ces documents, St Affrique, Millau, Salles Curan, Réquista
- les formulaires sont disponibles en notre mairie.

**Pour l'obtention d'une carte grise** la démarche est la suivante :

- En ligne à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Après d'un garagiste agréé.

Bienvenue sur le site officiel de la commune du  
**VIALA DU TARN**  
Département de l'Aveyron - Région Occitanie

NOUS JOINDRE

LA COMMUNE LA MAIRIE ENFANCE SCOLARITÉ VIE PRATIQUE VIE ECONOMIQUE VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes ici : Mairie Viala du Tarn

ACTUALITÉS

AGENDA

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE ST ROME DE TARN

lundi 11 mai 2020  
à partir du lundi 11 mai. jours et horaires cliquez sur les liens ci après.

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Précédent Suivant Retour

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SITUATION GÉOGRAPHIQUE LIENS UTILES

MÉTÉO VIALA DU TARN

ALJOURD'HUI 29° 19° DIMANCHE 31° 14° LUNDI 30° 16° MARDI 28° 15°

MAIRIE DU VIALA DU TARN 12490

Adresse :  
Rue de la Mairie  
12490 Viala du Tarn  
Tél : 05 65 62 52 37  
Fax : 01 56 72 97 13  
mairieaccueil@vialadutarn.fr

Horaires d'ouverture :  
Lundi, Mercredi et Vendredi  
de 14h à 17h.

Accueil Téléphonique assuré aux mêmes horaires

**Horaires de la mairie** :

- Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h00, le mardi AM sur rendez-vous de préférence
- Tel : 05 65 62 52 37
- E-mail : [mairieaccueil@vialadutarn.fr](mailto:mairieaccueil@vialadutarn.fr)

**Horaires de l'agence postale** :

- Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, samedi de 8h50 à 12h10,
- Tel : 05 65 62 06 42

**Bibliothèque municipale gratuite** :

- Ouverture mardi, mercredi 15h30 à 18h30, samedi 10h30 à 12h30

**Assistante sociale** :

- Permanence en mairie ; prendre RDV au 05 65 60 95 55

**Notaire** :

- Permanence en mairie : prendre RDV au 05 65 46 33 01

## Services aux personnes au Viala du Tarn

Maison France Service **et Point Info Senior** : prendre RDV par téléphone au 07 86 15 38 63 ou par E-mail : [franceservicesmuseraspestarn@orange.fr](mailto:franceservicesmuseraspestarn@orange.fr)



### PERMANENCES FRANCE SERVICES

Au Viala du Tarn

Salle des permanences

(A compter du 21 MAI 2024)

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois

De 13h30 à 16h30

Ou à la mairie de St Rome de Tarn :

- le mardi de 14h à 17h,
- le mercredi de 9h à 12h (sur rendez-vous),
- le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h30
- et le vendredi de 8h30 à 12h00

Pour tout renseignement, pour prise de rendez-vous ou pour connaître les autres lieux de permanences sur notre communauté de communes, contacter notre agent d'accueil France Services :

Marina COSTE

tél : 07.86.15.38.63

mail : [france.service@cc-museraspes.fr](mailto:france.service@cc-museraspes.fr)

## Permanence Rénov'OCCITANIE



### PERMANENCES

Guichet unique de 9 H 00 à 12 H 00



Viala du Tarn le 24 octobre 2024 de 9h00 à 12h00.

### Transport à la demande :

- Vers Millau le vendredi et Saint Affrique le samedi départ 9h30, retour 12h00
- Contact : réservation au 0 805 608 100, service et appel gratuits
- Possibilité également d'utiliser le car du ramassage scolaire pour Saint-Affrique (départ 6h55/ retour 18h30)

### Permanences OC'TEHA :

La permanence habitat 1 fois par mois à St Rome de Tarn réalisée par Oc'Thea est supprimée en 2024. Les habitants pourront toujours les contacter pour les dossiers de demande de subvention à l'adresse ci-dessous :

**OC'TEHA**

**Carrefour de l'Agriculture**

**12026 Rodez cedex 9**

**E-mail : [contact@octeha.fr](mailto:contact@octeha.fr) Tél. : 05.65.73.65.76**

### Déchèteries :

- Déchèterie de Saint Rome de Tarn : ouverture mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
- Déchèterie de Salles-Curan (secteur de Coudols / Ladepeyre) période hiver du 01/10 au 30/04 : ouverture mardi de 9h00 à midi ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h ; période été du 01/05 au 30/09 : comme en hiver avec en plus le samedi de 14h à 17h30

### Gendarmerie de Saint Rome de Tarn :

- Sur rendez-vous le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 8h à 12h

### ADMR :

- Aide à la personne en milieu rural (personnes âgées/ familles): contacter Marie-Claude ROYER Tel : 05 65 72 04 46

### Recensement journées citoyennes

Tous les jeunes nés en janvier, février, mars 2006 (au lendemain de leurs 16 ans), les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans, les omis des classes antérieures, sont priés de se présenter à la mairie pour y être recensés. Fournir livret de famille, carte d'identité.

**Tourisme :** Consultez le site [www.tourisme-muse-raspes](http://www.tourisme-muse-raspes)

**TOURISME AVEYRON** DÉCOUVRIR À VOIR À FAIRE SE LOGER SAVOURER ÉVÈNEMENTS RECHERCHER

Accueil

**Office de Tourisme**

AVEYRON VIVRE VRAI

ST-ROME-DE-TARN

PRÉSENTATION LOCALISATION CONTACTS

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LA MUSE ET RASPES DU TARN**

+33 (0)5 65 62 50 89  
contact@tourisme-muse-raspes.com  
Site web





## L'occitan, un trésor culturel à préserver et à valoriser pour les générations futures

**Lo Festenal de la Musa, fédération de six associations de notre territoire, propose des événements pour découvrir la culture occitane.**

En cette année 2024, les danses folkloriques du groupe « la Ganteirela » ont animé la salle des fêtes de Montjoux, samedi 18 mai. Puis lors du salon de l'artisanat à Castelnaud Pégayrols les 15 et 16 juin derniers, les deux projections d'un film relatant le parcours d'Aveyronnais partis s'installer en pionniers sur les terres argentines au XIXème siècle pour fonder la ville de Pigüé ont drainé une bonne centaine de spectateurs en présence du réalisateur.

Le prochain événement se déroulera à Verrières le 24 juillet, où nous recevrons la compagnie de théâtre « La Pastourelle » avec son spectacle « la bastarde ». Puis le 6 août, St Rome de Tarn résonnera au son du désormais traditionnel bal populaire animé par le groupe rock « Brick a Drac » de St Affrique. Chaque année, c'est un énorme succès populaire !

**Dimanche 6 octobre, bienvenue au Viala du Tarn avec une grande nouveauté puisque le spectacle se déroulera pour la toute première fois dans une ferme! C'est la ferme du Tondut de Nadine et André Malaval qui va nous accueillir.** Deux comédiennes extravagantes et pétillantes de vie vont nous conter l'histoire d'une éleveuse et sa rencontre insolite avec une bête à cornes ! Mêlant dans leur spectacle humour, tendresse et chants, elles nous promettent une après-midi fort distrayante !

Enfin le 24 novembre dans le château de Saint-Beauzély se déroulera le traditionnel quine occitan/français où ne sont mis en jeu que des lots de nos producteurs locaux !

En dehors de ces animations, vous êtes sans doute nombreux à avoir entendu parler de « **nos repas occitans** ». On se retrouve autour d'une table et là, interdiction de parler français. L'occitan est roi ! Grand moment de convivialité où l'on parle de tout et de rien, de personnes disparues mais qui ont marqué les esprits, de souvenirs de jeunesse et aussi, comme nous avons la chance d'avoir plusieurs joueurs d'accordéon- Lucien, Marcel et Joël se reconnaîtront-, on chante. Donc on mange, on boit (un peu), on parle (beaucoup), on chante (pas trop mal).



Et là encore une nouveauté se profile avec le lancement en cet été 2024, de l'**OCCITRAIN** ! Ou comment associer train et langue ! La formule proposée : on prend le train régional à la gare de Millau, moyen le plus écologique pour se déplacer, et c'est parti pour un court voyage le long d'une ligne de toute beauté. Quelqu'un se chargera de faire le guide touristique pour repérer tel village, telle particularité géographique et le tout *en lenga d'òc* ! Pour ce premier voyage,



direction Campagnac ! A l'arrivée à Campagnac gare, nous irons nous restaurer à l'hôtel de M. Rodier, bon accueil garanti sans doute dans une ambiance occitane. Cet OCCITRAIN est prévu mardi 27 août, avec un départ prévu en gare de Millau à 11h26 et un retour à 17h39. Par contre la réservation sera obligatoire pour un prix autour de 25 euros, tout compris train + restaurant.

Et bien sûr pour ceux qui souhaiteraient s'initier « en douceur » à la langue, rien de tel que le chant ! Notre chorale menée par Jean-Louis Courtial vous accueillera avec plaisir au rythme de deux répétitions par mois, de 18h à 20h, les vendredis, à l'ancien restaurant de St Beauzély. Début des répétitions, vendredi 13 septembre 2024. Nous prévoyons un concert de *Nadalets* (chants de Noël en occitan) en décembre à l'église du Viala en lien si possible avec Amandine et Clément FROIN qui nous ont enchantés l'année dernière par la qualité de leurs chants et leur maîtrise musicale.

Et pour ceux qui veulent aller plus loin, maîtriser la langue parlée et écrite, connaître la littérature occitane, pratiquer des jeux de rôle, ... un atelier de langue vous est proposé. On parle, on lit, on écrit, on s'amuse aussi beaucoup grâce à l'humour décapant de Jean-Louis Courtial ! Cet atelier vous est proposé de 16h30 à 18h, deux vendredis par mois, à l'ancien restaurant de St Beauzély. Début des séances, vendredi 13 septembre 2024.

Toutes ces activités sont ouvertes à tous, que l'on parle ou non *la lenga d'òc*. Il suffit d'avoir l'ouverture d'esprit et/ou l'envie de s'ouvrir à la culture *del país!* Contact et renseignements, [bernadette.salvat@laposte.net](mailto:bernadette.salvat@laposte.net) . (Merci d'éviter le portable, Coudols est « en zone blanche »).



### Réhabilitation de l'auberge communale du Viala du Tarn

Les travaux de démolition et de gros œuvre sont en cours. Commencée début avril cette phase lourde de travaux devrait se terminer vers mi-septembre. C'est l'entreprise LETELLIER de Saint Rome de Tarn qui est attributaire de ce lot.

La réhabilitation de locaux anciens réserve toujours de nombreuses surprises. Dans notre cas les travaux de démolition ont permis de constater l'état de délabrement avancé de la structure de l'auberge.



Apparaissent également toutes les modifications apportées à l'édifice au cours du temps et pas toujours réalisées selon les règles de l'art. Les conclusions des contrôles réalisés par la commission sécurité de 2013 sont indiscutables. La poursuite de l'exploitation de l'auberge, classée en « établissement recevant du public » (ERP), nécessitait et plus particulièrement pour la fonction hébergement, une réhabilitation complète de l'immeuble.



Les deux planchers hourdis béton sont maintenant réalisés.



Plancher rez de chaussé /1<sup>er</sup> étage



Plancher 1<sup>er</sup> étage/2<sup>ème</sup> étage

Partie la plus complexe et la plus critique à réaliser, les 2 planchers hourdis renforcent et sécurisent la structure de l'immeuble. Restent maintenant les opérations moins consistantes, surélévation de linteaux, élargissement de portes, démolitions de murs intérieurs sécurisés par les ceintures béton des planchers.

L'étape suivante concerne la réfection totale de tous les réseaux d'assainissement et pluvial intérieurs avec intégration d'un bac dégraisseur. Les évacuations cuisines sont traitées à partir de canalisations haute température.

### **Informations générales**

Le dossier d'appel à candidature pour la gérance de l'Auberge a été mis en ligne par la CCI.

Dans le cadre du dispositif « intracting » nous bénéficions d'un prêt de 200 000,00 € à 0,25% consenti par la Banque des Territoires. Ce prêt d'une durée de 13 ans est remboursable à tout moment. Nous procéderons à son remboursement après encaissement des subventions.



## GR 736

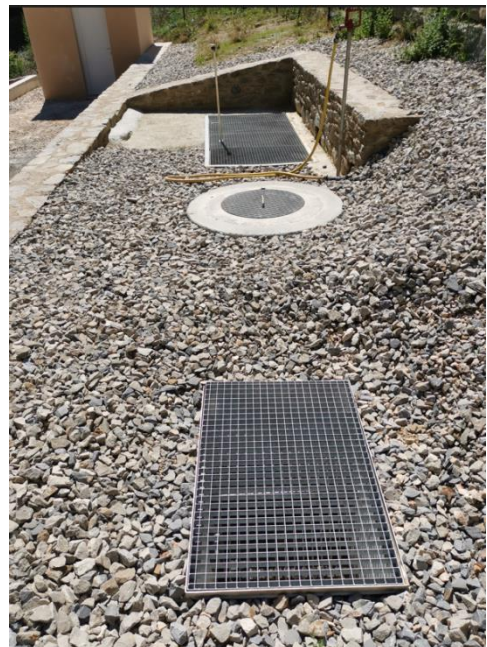
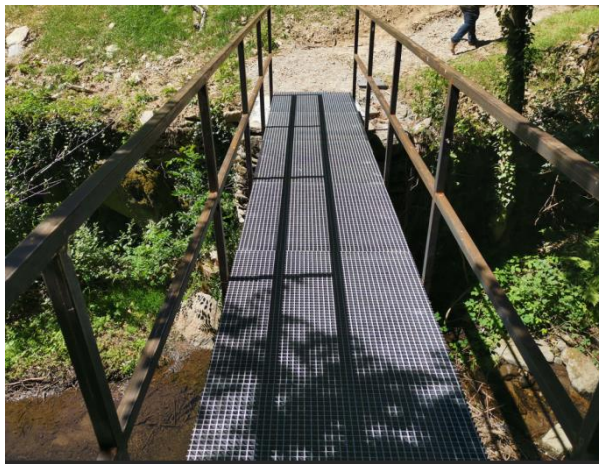
Tous les travaux d'aménagement sont terminés. Un audit avec contrôle des réalisations sur site par le FEDER Massif Central est programmé le jeudi 29 août. Cet audit consiste à la visite des sites aménagés, à la bonne exécution des réalisations, au respect de la communication mettant en avant la contribution des fonds Européens, à l'examen documentaire de l'ensemble des pièces commerciales et administratives.





## Station d'épuration de Coudols

La réception définitive est fixée au 1<sup>er</sup> août. Les travaux sont entièrement terminés. Restent à signer les conventions de passage entre les trois riverains propriétaires des parcelles traversées par le réseau et la commune ainsi que la convention d'accès à la station d'épuration côté rive gauche. A cet effet nous avons créé une passerelle qui permettra aux agents de la commune d'accéder au site pour l'entretien courant.



## **Réalisations diverses en cours**

### **Borne de recharge pour voiture électrique**

La borne de charge est installée, elle sera mise en service pour la fin du mois d'août. Pour rappel notre choix s'est porté sur l'offre d'une borne normale, temps de recharge moyen de 2h pour 100 km d'autonomie.

### **Extension du réseau de distribution de l'eau potable au bourg du Viala du Tarn**

Trois permis de construire pour résidences principales sont en cours d'instruction sur la zone urbaine du bourg. Leur alimentation en Eau Potable nécessite l'extension du réseau. Les travaux sont en cours et sont réalisés par l'Entreprise Guipal.

### **Modification du réseau d'assainissement au bourg du Viala du Tarn**

Le réseau unitaire de la partie basse de la RD 73 en traverse, depuis la place de l'auberge au Calli se déverse dans le rec sous la Maison du Temps Libre. La modification consiste à raccorder ce tronçon au nouveau réseau d'assainissement (réalisé en 2010) tout en incluant un déverseur d'orage. Travaux réalisés dans l'attente de la dernière tranche « cœur de village ».

### **Fin de l'opération de reprise des concessions au cimetière du bourg du Viala du Tarn**

La procédure de reprise des concessions (11 concessions concernées) lancées en 2018 s'est poursuivie par l'opération exhumation des corps. Les restes de corps pour chaque tombe ont été identifiés, regroupés et déposés dans l'ossuaire communal. Une plaque gravée comportant tous les noms des défunts sera déposée sur l'ossuaire.

### **Rénovation du logement N°3, bâtiment de la Mairie**

Les travaux de mise en peinture et de reprise des sols sont terminés. Certains éléments du coin cuisine ont été renouvelés, évier, plaque chauffante, hotte aspirante.



## 5 - Informations générales

### **5-1 Rappel (publié dans bulletin municipal « Hiver 2023 ») : mise à disposition du local commercial à l'association LE DEPANNEUR**

La location du local commercial aménagé par la Commune fait l'objet d'un bail commercial qui a été signé par les 2 parties, Commune et Association, devant notaire le 29 décembre 2022. Il est applicable à partir du 2 janvier 2023.

Le montant du loyer mensuel dont devra s'acquitter l'association est de 350.00 € HT. Cette ressource annuelle de 4 200.00 € permettra d'équilibrer les dépenses du budget spécifique qui a été créé pour réaliser et financer le projet.

Les dépenses propriétaire en section de fonctionnement, assurance, contrôles SOCOTEC, impôt foncier, intérêts de l'emprunt et en section d'investissement, remboursement de la dette, sont estimées à 4 200.00 € annuels. Dont l'annuité de remboursement de l'emprunt de 50 000.00 € qui est de 2 807.00 € sur 20 ans.

Par ailleurs l'association LE DEPANNEUR percevra une subvention annuelle de 1 800.00 €.

### **Compléments d'informations apportés, juillet 2024 :**

De janvier 2020 à décembre 2022 le Dépanneur s'acquittait d'un loyer mensuel de 200,00 € pour la mise à disposition du local de l'ex commerce multiservices.

Pour les nouveaux locaux occupés par le Dépanneur le loyer fixé par bail est de 350,00 € HT. Pour mémoire le Dépanneur est un commerce soumis à TVA, la dépense est donc à considérer HT. Le Dépanneur perçoit une subvention annuelle de 1 800,00 € dont l'objectif est de participer, à raison de 150,00 € /mois, au paiement du loyer. Depuis janvier 2023 sa contribution mensuelle au paiement du loyer, subvention déduite, est de 200,00 €.

### **5-2 Construction de la Caserne des pompiers de Saint Rome de Tarn**

Les travaux sont bien avancés. La mise en service de la caserne est planifiée pour la fin de l'année. Notre commune s'est acquittée de la totalité de sa participation financière soit 122 566,89 €. Il nous reste à percevoir maintenant la subvention RTE, dans le cadre des mesures d'accompagnement du nouveau poste électrique créé sur le plateau de Saint Victor, d'un montant de 47 104,00 €.



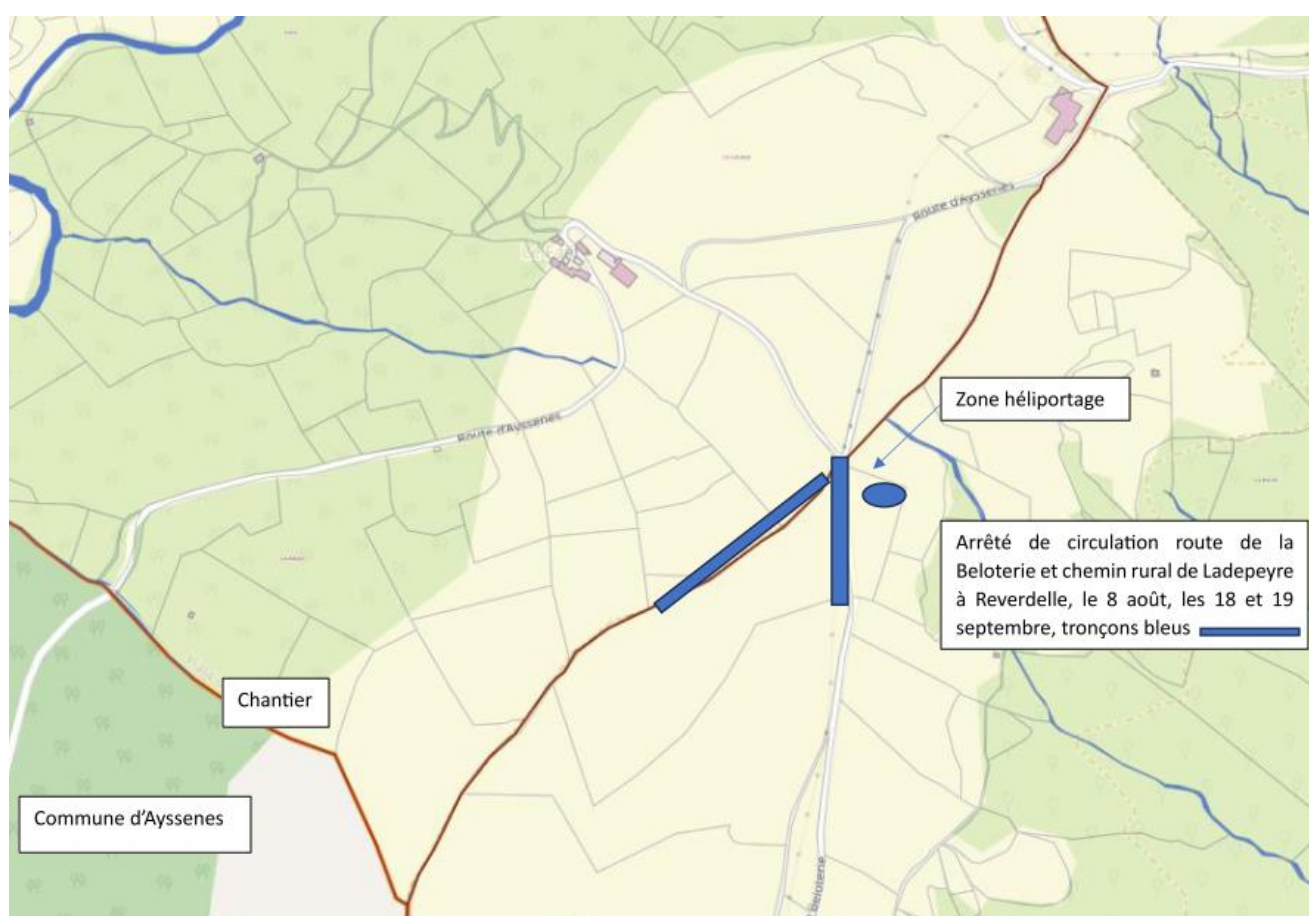
## **5-2 Relais GSM, résorption de la zone blanche de Coudols**

La mise à disposition du futur relais GSM destiné à supprimer la zone blanche de Coudols accuse un retard de livraison estimé à 12 mois.

La Moe est gérée par l'opérateur BOUYGUES.

Depuis le début de ce mois nous disposons d'un nouveau planning prévisionnel :

- Travaux de génie civil programmés début août, avec une opération d'héliportage de béton pour les fondations semaine 32, le 8 août si la météo le permet.
- Levage du pylône avec une opération d'héliportage semaine 38, les 18 ou 19 septembre selon la météo.
- Construction du système d'alimentation électrique du site par le SIEDA (Entreprise SLA), ligne 20 kV, poste électrique, ligne Basse Tension en août. La mise à disposition du poste électrique conditionne les essais de contrôle du bon fonctionnement du relais prévus en décembre.
- Mise en service du relais début janvier 2025.



## **5-3 Actualisation du déploiement du réseau Haut Débit sur notre Commune**

La compétence relative au déploiement du réseau Haut Débit par fibre optique est détenue par le Maître d'Ouvrage le Conseil Départemental de l'Aveyron. La Maîtrise d'Œuvre est assurée par le SIEDA. L'opérateur « ALL'FIBRE Alliance Très Haut Débit » en charge de la réalisation des travaux est une filiale d'Orange.

Les Communes, contrairement aux discours délivrés par certains opérateurs sollicités par les administrés pour un raccordement au réseau Fibre Optique Haut Débit, n'ont aucun pouvoir en la matière. En revanche comme nous le pratiquons depuis maintenant 2 ans et dans le cadre des très bonnes relations que

nous entretenons avec le SIEDA, la Mairie s'informe et informe le Moe des problèmes rencontrés et des attentes des demandeurs de raccordement à la Fibre Optique.

C'est ainsi que nous avons, entre autres, au cours des 12 derniers mois sensibilisé le SIEDA sur la zone d'Olmens. Le déploiement y a été réalisé en partie, la suite est inscrite au programme.

Nous avons également informé le Moe sur la situation des lieux-dits « La Pendarie » et « La Bessière » :

- La Pendarie, la demande de déploiement concerne 3 logements, il y a 150 m de ligne à créer en aérien sur la Route Départementale.
- La Bessière, la demande concerne 3 logements pour 1000 m de ligne à créer en aérien sur la voie communale.
- Les administrés concernés pour ces 2 lieux-dits ont exprimé leur souhait d'être raccordés et de souscrire un abonnement.

Le Moe a répercuté notre demande d'extension du réseau auprès de l'Opérateur Alliance. Si l'opérateur accepte, ces logements pourraient être éligibles d'ici cet été sans démarche de la part des administrés. Dans le cas contraire les administrés devront agir selon une procédure dite « A la demande ». Cette procédure n'est pas encore ouverte. Elle devrait être ouverte à partir de cet été. Les lignes seraient construites en suivant la réception des demandes. Nous n'avons pas à ce jour de retour sur la position de l'Opérateur.

#### **5-4 Traitement des difficultés liées à la téléphonie fixe et mobile ainsi qu'à l'accès à la fibre**

Nombreux sont les incidents et difficultés qui affectent le réseau cuivre ou fibre, qu'il s'agisse de ruptures de fonctionnement liés à des incidents ou de problèmes de raccordement. Pour aider les collectivités dans la transmission des signalements de dysfonctionnements et les faire prendre en compte afin qu'ils soient correctement solutionnés par les opérateurs de réseau, le Préfet de l'Aveyron a mis en place une procédure à notre intention.

Bien entendu pour faire appel à cette procédure nous devons disposer de données fiables descriptives des dysfonctionnements, dérangement observé, N° téléphonique ou ligne concernée, référence du contrat, adresse habitation, début dysfonctionnement, références opérateur, date déclaration indisponibilité, réponse et/ou action opérateur... Dans ce cas vous voudrez bien les transmettre par messagerie, à l'adresse suivante [maire@vialadutarn.fr](mailto:maire@vialadutarn.fr), afin que nous puissions les transmettre aux services préfectoraux.

#### **5-5 France ruralités revitalisation : nouveau zonage des territoires ruraux**

Instituées en 1995 par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) avaient pour objectif d'aider le développement des territoires ruraux, principalement par des mesures d'exonérations fiscales et sociales. Notre commune était éligible à ce dispositif.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024 notre commune est éligible au nouveau dispositif « France Ruralité Revitalisation » (FRR) qui annule et remplace le classement ZRR.

Notre classement en FRR ouvre droit à des exonérations fiscales et sociales afin de soutenir l'activité économique et l'attractivité de notre commune. Les entreprises qui s'implanteraient chez nous pourront bénéficier d'exonérations d'impôts sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés), de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de cotisation foncière des entreprises (CFE). De même, les entreprises éligibles pourront également être exonérées de cotisations sociales des employeurs.

L'efficacité de ces dispositifs d'aide sera renforcée grâce à des modalités de mise en œuvre clarifiées et harmonisées. Ainsi, l'ensemble des exonérations fiscales seront applicables pendant 5 ans à 100%, puis



pendant 3 ans de manière dégressive (75%, 50% et 25%). Toutes les entreprises, quelle que soit leur forme juridique, peuvent bénéficier de ces mesures d'allègement.

Ces mesures visent concrètement à favoriser la création et la reprise d'entreprise dans notre commune telles que des commerces ou de très petites entreprises (TPE).

Le soutien aux territoires ruraux ne se limite pas aux dispositifs d'exonérations fiscales et sociales. D'autres avantages adossés à ce classement interviennent dans des domaines très variés, accès aux services publics, aux soins, à la formation...

A titre d'exemple, le classement en FRR permet de bénéficier :

- Majoration de la dotation globale de fonctionnement (DGF) au titre de la fraction « péréquation » de la dotation de solidarité rurale (DSR) à compter de 2025.
- D'une attribution prioritaire des concours financiers de l'Etat pour la réhabilitation de l'habitat ancien aux communes ayant fait l'acquisition de biens immobiliers anciens situés sur leur territoire, en vue de les transformer en logements sociaux à usage locatif.

Un résumé des textes applicables est disponible en mairie.

### **5-6 Communication de la Direction des Services du Cabinet de la Préfecture relative à la réglementation applicable aux gîtes au titre de la prévention incendie, instruction du 13 septembre 2023 (réf.2023-22)**

**Un gîte constitue un Etablissement Recevant du Public (ERP) lorsqu'il accueille plus de 15 personnes au titre du public (article PE2 du règlement de sécurité).**

**Le seuil est abaissé à 7 lorsque l'hébergement concerne des mineurs en dehors de leurs familles.**

Deux gîtes sont considérés comme des établissements distincts (sans cumul des effectifs) s'ils sont isolés conformément aux dispositions de l'article PE 6 du règlement de sécurité (soit une distance minimale de 5 m entre les bâtiments, soit isolés par une paroi coupe – feu de degré 1 heure avec une intercommunication éventuelle par un bloc-porte coupe-feu de degré ½ heure muni d'un ferme porte)

Dès lors qu'il s'agit d'un ERP, l'exploitant doit déposer en mairie un dossier de demande d'autorisation de travaux pour la construction ou la modification de son établissement. Il doit ensuite solliciter auprès de l'autorité municipale l'autorisation d'ouverture du gîte avant son exploitation.

Un renouvellement quinquennal de l'autorisation d'exploiter est nécessaire. Ces autorisations sont délivrées par l'autorité municipale après avis de la commission sécurité incendie.

**Pour mémoire les gîtes qui ne relèvent pas du classement ERP restent toutefois soumis aux règles relatives à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation (arrêté du 31 janvier 1986 modifié) ; ils doivent être équipés de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF).**

Sur la base des dossiers de déclaration de gîtes pour notre commune déposés en mairie (27 dossiers) il n'y a pas de gîte classé ERP. Par contre les 27 gîtes déclarés sont soumis à l'arrêté du 31 janvier 1986 modifié.

#### **Rappel sur la déclaration en mairie des meublés de tourisme**

La loi impose à remplir un formulaire et à l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée en application des articles L.324-1-1 I et D.324-1-1 du code du tourisme.

### **5-7 Information sur l'emploi du feu**

Tout usage du feu, même domestique, nécessite d'être conscient et informé des réglementations applicables et des risques encourus. Chaque année les mises à feu accidentelles représentent un important danger et sont la cause de nombreux feux dans le département. Afin d'éviter toute imprudence et protéger nos forêts, l'emploi du feu est réglementé.

Consignes de sécurité pour les administrés spécifiques au brûlage de végétaux :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tout brûlage doit se faire de 9h à 16h00 en hiver et jusqu'à 16h30 le reste de l'année.</li> <li>✓ Tout brûlage est strictement interdit dans la période « très dangereuse » du 16 juin au 30 septembre.</li> <li>✓ Prévenir le SDIS (18 ou 112) le matin de l'opération.</li> </ul>		
TYPE DE FEUX	FORMALITES DES ADMINISTRÉS	FORMALITÉS DU MAIRE
Brûlage de résidus de chanvre, lin antécédents cultures potagères, semences de graminées et autres résidus de végétaux agricoles	Libre si feux à plus de 200 m d'un ENC.	
	Déclaration en mairie si brûlage à moins de 200 m d'un ENC.	Adresser une copie de la déclaration au CODIS, à la DDT et au directeur d'agence de l'ONF.
Brûlage des résidus de cultures céréalières, oléagineuses, protéagineuses	Interdiction de principe pour les agriculteurs qui perçoivent les aides soumises aux règles de la politique agricole commune (PAC). Elle peut être autorisée après demande à la préfecture pour des raisons phytosanitaires.	
Écoubage, végétaux sur pieds	Avant brûlage, il est nécessaire de créer une bande 10 mètres complètement nettoyée autour de la zone à brûler, en retirant tous les végétaux susceptibles de prendre feu.	
	Libre si feux à plus de 200 m d'un ENC et du 1 <sup>er</sup> octobre au 28 février et du 1 <sup>er</sup> mai au 15 juin.	
	Déclaration en mairie si feux à moins de 200 m d'un ENC et entre le 1 <sup>er</sup> octobre et le 28 février et entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 15 juin.	Adresser une copie de la déclaration au CODIS, à la DDT et au directeur d'agence de l'ONF.
	Demande d'autorisation à la mairie si brûlage du 1 <sup>er</sup> mars au 30 avril.	Notification de la décision au CODIS, à la DDT et au directeur d'agence de l'ONF.
Feux d'OGM, de végétaux parasités par des organismes nuisibles et des espèces invasives	Le préfet peut ordonner le brûlage.	
Feux d'ambroisie	Déclaration en mairie.	Informers l'ARS. Adresser une copie de la déclaration au CODIS, à la DDT et au directeur d'agence de l'ONF.
Déchets verts des professionnels, autres qu'agricoles (paysagistes etc...)	Interdiction, l'élimination se fait en déchetterie, par revalorisation direct, par broyage etc...	
Feux de chantier	Interdiction de principe, sauf brûlage de bois termité effectué sur place.	
Feux de cuisson et de loisirs sur les terrains privés bâtis, les campings, les aires de loisirs (Barbecue etc...)	Libre sur les terrains privés bâtis comme les jardins. Dans les campings et aires de loisirs, libre si le règlement intérieur le prévoit, sinon interdit. Ces feux sont libres, même en période très dangereuse.	
Feux de cuisson et de loisirs en dehors des terrains privés bâtis, à destination privée (camps, etc...)	Interdiction de principe, sauf dérogation spécifique accordée par le maire (pour des camps de scouts, des colonies etc...). Demeure possible en période très dangereuse.	
Feux publics, à destination du public (Monsieur Carnaval, etc...)	Interdiction si brûlage à moins de 200 mètres des zones classées à un niveau d'aléa feux de forêts « fort » et plus sur le plan départemental de protection contre l'incendie. Dans toute autre situation, il est nécessaire de faire une demande d'autorisation en mairie. Demeure possible en période très dangereuse.	
Feux d'artifices	Interdiction à moins de 200 m des zones classées à un niveau d'aléa feux de forêts « fort » et plus sur le plan départemental de protection contre l'incendie, sinon demande d'autorisation au maire.	
Feux de déchets et biodéchets ménagers, de jardins particuliers et de parcs (branchage, légumes, emballages...)	Interdiction	
Lanternes volantes	Interdiction	

I DDT : [ddt-sbef-foret@aveyron.gouv.fr](mailto:ddt-sbef-foret@aveyron.gouv.fr)

C LEXIQUE :

ENC : Espace Naturel Combustible  
 OGM : Organisme Génétiquement Modifié  
 SDIS ET CODIS : Même chose, Service Départementale d'Incendie et de Secours

Pour rappel une dérogation est possible pour les déchets verts résultant **des Obligations Légales de Débroussaillage** (OLD) dans les jardins et parcs dès lors qu'aucun moyen alternatif de ces déchets n'est facilement accessible (déchetterie, broyeurs, etc.), voir en Mairie

## **5-8 Coup de phare sur les coûts d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2023**

Les déchets que nous produisons au quotidien sont classés par famille, nous retiendrons :

- La collecte sélective, déchets d'emballages.
- Les déchets résiduels (ordures ménagères) après TRI et élimination des bio-déchets.
- Les encombrants déposés en déchèterie.

Les coûts de collecte et de traitement des différents types de déchets ne cessent d'augmenter. Pour limiter cette évolution il nous revient à tous d'effectuer les bons gestes :

- Veiller aux consignes de TRI.
- Traiter individuellement nos bio-déchets pour réduire les déchets ultimes, par la pratique du composteur dont vous pouvez faire l'acquisition auprès de la Communauté de Communes à un tarif très préférentiel.

## 551 - La collecte sélective et traitement (collecte sélective des emballages, sac jaune)

### A l'échelle du Département

Pour notre département c'est 17 649 tonnes qui ont été collectées en 2023, soit 64,6 kg/hab/an, avec une progression de 1 kg/hab/an entre 2022 et 2023. Les erreurs de TRI représentent 15,9 kg/hab/an avec une progression de + 2,3 kg/hab/an entre 2022 et 2023.

### A la maille de notre Communauté de Communes

Coûts complets de la collecte sélective et de l'élimination de ces déchets pour notre Communauté de Communes :

- Quantité de déchets générée par le TRI sélectif : 359 T
- Coût complet à la Tonne (Moe, matériels, véhicules, traitement...) : 704 €/T TTC
- Surcoût généré par les erreurs de TRI (refus) : 14 000, 00 € TTC pour 70 T



Mise en place en novembre 2021, l'extension des consignes de tri a entraîné une augmentation des tonnages de collecte sélective, témoignant d'une bonne assimilation des nouvelles consignes de tri par les habitants. En 2023 la dynamique de progression continue avec 1 kg supplémentaire par Aveyronnais. Cependant certaines erreurs sont fréquemment observées. Elles peuvent être source de dommages de matériels sur les équipements ou de blessures pour les agents de tri. Ces erreurs représentent 21 % du flux entrant avec pour conséquence 14 000 € de surcoût pour notre Communauté de Communes.

## 552 - La collecte des déchets résiduels et traitement (ordures ménagères, sac noir)

### A l'échelle du Département

Pour notre département c'est 53 391 tonnes qui ont été collectées en 2023, soit 195,4 kg/hab/an, avec une diminution de 12,1 kg/hab/an entre 2022 et 2023.

### A la maille de notre Communauté de Communes

Coûts complets de la collecte et de l'élimination de ces déchets résiduels pour notre Communauté de Communes

- Quantité de déchets résiduels générée : 1001 T
- Coût complet à la Tonne (Moe, matériels, véhicules, traitement...) : 356 €/T TTC

## 553 - La collecte des encombrants et traitement (tout venant de déchèterie)

### A l'échelle du Département



Pour notre département c'est 7 451 Tonnes qui ont été collectées en 2023, soit 54,4 kg/hab/an, avec une progression de 0,1 kg/hab/an entre 2022 et 2023.

#### A la maille de notre Communauté de Communes

Coûts complets de la collecte et de l'élimination de ces déchets déposés en déchèterie pour notre Communauté de Communes

- Quantité de déchets apportés en déchèterie : 940 T
- Coût complet à la Tonne (Moe, matériels, véhicules, traitement...) : 180 €/T TTC

## **5-9 Téléphonie, internet, fin du réseau cuivre, attention aux démarchages abusifs**

Depuis l'annonce par Orange de la fin du réseau cuivre à l'horizon 2030, certains consommateurs ont rapporté des démarchages abusifs de la part d'entreprises peu scrupuleuses.

### **Que faire si cela vous arrive ?**

« Si vous ne passez pas à la fibre optique dès le mois prochain, vous perdrez votre connexion Internet », « l'État vous oblige à passer tout de suite à la fibre optique, « vous devez changer vos équipements qui ne fonctionneront plus prochainement »... Voilà des exemples de démarchage que certains administrés dans d'autres communes ont reçu de la part d'entreprises aux méthodes critiquables. Ces allégations sont fausses. Il s'agit en réalité de démarchages abusifs.

Des entreprises peuvent employer des méthodes peu scrupuleuses comme l'utilisation des noms et logos de grandes entreprises ou même de services de l'Etat, comme l'ARCEP afin de vendre des abonnements fibre optique ou des équipements de téléphonie. Un opérateur a besoin de votre accord pour installer la fibre chez vous si vous n'avez pas préalablement souscrit auprès de lui un abonnement à un service d'accès Internet via la fibre optique. Ne vous fiez donc pas à leur discours urgent et alarmiste, la coupure de votre accès à Internet via le cuivre (ADSL) n'aura pas lieu du jour au lendemain : chaque opérateur préviendra ses clients par courrier, bien en amont, selon des délais de prévenance légaux.

### **Comment savoir si un démarchage est frauduleux ?**

Avant tout, votre opérateur vous connaît et est déjà en possession de toutes les informations concernant vos abonnements et votre architecture technique. Une demande de documents tels que facture, numéros d'identification, RIB, doit vous alerter. Repérer une entreprise qui usurpe l'identité d'une autre pour vous vendre un abonnement réside dans l'attention portée aux détails.

Une faute ou une lettre en plus dans le nom, une adresse mail très longue et que vous n'avez jamais vu avant, un courrier comprenant des fautes d'orthographe assez grossières ou encore un numéro de téléphone portable commençant par 06 ou 07 sont généralement des signes qu'il ne s'agit pas de votre fournisseur Internet ou d'un service étatique. De plus, si le logo de l'entreprise vous semble de mauvaise qualité dans le courrier électronique reçu, cela peut être le signe que ce n'est pas la vraie entreprise qui vous démarche.

### **Vous avez été victime de démarchage abusif ? Signalez-le**

Pour faire preuve de prudence collectivement, n'hésitez pas à reporter ces démarchages abusifs auprès de l'ARCEP, sur sa plateforme [J'alerte l'ARCEP](#). Et si vous avez le moindre doute concernant votre abonnement Orange et le passage à la fibre, n'hésitez pas à contacter votre opérateur au 3900\* (service gratuit + prix de l'appel).

## 6 – Petite enfance - enfance

### 6-1 L'école

#### **Fabrication de fromages**

Les enfants du CP au CM2 ont participé à une rencontre intergénérationnelle, le 9 février, avec le club des 7 Clochers. Cette fois, la classe a eu la chance d'accueillir Jean-Claude Gineste, accompagné de plusieurs membres du club, qui leur a présenté la méthode de fabrication du fromage. Les mammifères et leurs caractéristiques n'ont plus de secrets pour ces enfants. Ils savent tous désormais qu'une femelle n'a du lait que lorsqu'elle a son petit, que le lait est la nourriture unique des nouveaux nés, et que ces derniers sont les premiers fabricants de fromage, puisque leur estomac fait cailler le lait ingurgité. Le lait fabriqué dans les mamelles, sera la matière première pour la fabrication du fromage.

Suite à une partie explicative sur le caillage du lait par ensemencement, les écoliers se sont lancés dans la fabrication de fromages. Les uns, en vérifiant la température du lait, les autres en ensemençant de présure ce lait à 25° C, ou bien en mélangeant lentement cette mixture. Ils ont pu observer cette réaction chimique qui donne du lait caillé et ne se sont pas arrêtés là. Ils ont été jusqu'à la dernière étape de fabrication en passant par le découpage, le moulage, le salage, le retournement, et ont pu enfin avoir dans leurs mains de petits fromages très frais. Cette matinée s'est terminée avec une dégustation de bons produits fabriqués à la ferme : yaourts, tome, pérail, etc. De quoi éveiller la curiosité et les papilles, et pourquoi pas des vocations de paysans fromagers ?



#### **Ecole en poésie**

Tous les élèves de la classe ont participé à la journée « Ecole en poésie ». En effet, depuis plusieurs années maintenant, l'école est labellisée ainsi, dans le but de faire vivre et aimer la poésie auprès de tous.

Cette année, grâce à l'intervention de Delphine de l'OCCE, les élèves ont été les poètes du jour. Ils ont écrit des poèmes sur le thème général du printemps. Ils les ont ensuite copiés sur des « contreventions poétiques ».





L'après-midi, accompagnés des parents et des membres du Club des 7 Clochers, ils ont distribué ces contraventions poétiques sur les voitures du village : récitation de vers, écriture de poèmes, telles étaient les amendes données aux Vialarains. La journée s'est terminée sur une note sucrée lors d'un bon goûter bien mérité.

### Un voyage dans le Nord Aveyron



Les élèves du CP au CM2 de l'école ont découvert le Nord Aveyron lors de leur voyage scolaire effectué juste avant les vacances de Pâques.

D'abord à Conques, auprès d'Anne-Marie Bommé, vitrailliste Aveyronnaise, les petits vialarains ont pu se rendre compte du travail rigoureux et précis exigé pour créer un vitrail. Ils ont ensuite élaboré eux-mêmes leur petit vitrail, attentifs aux nombreuses consignes données pour réussir cette activité sans casser le verre. Puis ils ont pu observer les vitraux de Pierre Soulages dans l'abbatiale lors d'une visite guidée sur tablette, et faire le parallèle avec leur travail

auprès de la vitrailliste. La visite du village de Conques et de ses artisans a permis de découvrir un autre métier : enlumineur, ainsi que l'architecture des maisons à colombage et les nombreuses spécificités du village.

Le second jour, ils se sont rendus dans le village de Laguiole. Les visites ont commencé par celle de la fromagerie Coopérative Jeune Montagne, durant laquelle les élèves ont pu voir les étapes de fabrication du fromage de vache, faisant suite à la visite de Jean-Claude Gineste de la ferme d'Ambias durant laquelle ils avaient fabriqué du fromage de brebis. Cette première visite s'est terminée par une dégustation de différents produits qui ont mis en appétit les enfants. Après un repas délicieux dans un restaurant, ils ont poursuivi les visites par celle de la Forge de Laguiole : les étapes de fabrication des célèbres couteaux aveyronnais n'ont plus de secrets pour eux ! Cette journée s'est achevée autour d'un jeu de piste dans la Maison de l'Aubrac, durant lequel ils ont pu appréhender une nouvelle fois toutes les richesses de ce territoire.

Le dernier jour a été consacré à la visite du château de Calmont d'Olt, situé dans la commune d'Espalion avec visite guidée et explications sur la vie quotidienne au Moyen-Age le matin (vêtements, nourriture, journée type, etc...), héraldique et artillerie l'après-midi. Le programme bien chargé a permis à tous d'apprendre de nombreuses choses !

### Rassemblement OCCITAN

L'ensemble des élèves de l'école s'est rendu à Saint - Rome - de - Tarn pour le rassemblement occitan. Le matin, ils ont eu la chance de réaliser différents ateliers (land art, révision des notions vues durant l'année



lors d'une chasse au mot, enquête sur les trois brigands, art plastique autour de la chasse à l'ours...). Après un pique-nique pris dans la cour de l'école, les enfants de toutes les écoles présentes se sont regroupés afin de chanter ensemble les chansons apprises pendant les séances d'occitan à l'école. Ensuite le spectacle Le Boçut les attendait. Petits et grands ont pu découvrir cette pièce qui est adaptée du conte issu de la tradition orale et de l'œuvre signée par Ivès Roqueta Le Bossu.

C'est l'histoire d'un jeune bossu qui voulait faire le tour de France pour découvrir d'autres lieux et d'autres personnes. Il part, sans peur, pour se confronter à ceux qui ne priseraient pas sa bosse et débute alors un voyage parsemé d'embûches et de fabuleux trésors dont seuls les contes recèlent. Cette journée, bien chargée, fut appréciée des grands comme des petits.



## Permis vélo

Les élèves du CE1 au CM2 ont accueilli les écoles de Castelnau et Montjoux et ensemble, ont passé leur permis vélo. En effet, toute une journée a été consacrée au savoir-rouler à vélo, organisée avec l'intervention de bénévoles de la MAIF. Trois ateliers étaient proposés aux enfants. Le premier consistait à réaliser un parcours dans la cour de récréation de l'école contenant des obstacles. Le second atelier était un parcours grandeur nature dans le village durant lequel les élèves devaient montrer qu'ils étaient capables de rouler en respectant le code de la route. Des panneaux avaient été ajoutés afin de multiplier les difficultés : stop, cédez le passage, tournez à gauche et priorité à droite. Chacun a ainsi pu mettre en pratique ce qu'il avait vu avec l'intervenant sportif et les enseignantes durant le cycle vélo de cette année. Le dernier atelier consistait à observer les camarades dans le village afin de noter s'ils et elles respectaient le code de la route et réalisaient les différents gestes.



Cette journée fut une réussite grâce aux nombreux bénévoles, parents et membres du club des 7 clochers, association des seniors de la commune avec laquelle l'école du Viala développé un partenariat depuis 2023.

## Journée historique à Montjoux

Les écoles de Montjoux et du Viala-du-Tarn ainsi que le club des 7 clochers se sont retrouvés pour



réaliser une sortie autour de l'histoire. La journée a débuté dans la cour du château, gentiment ouvert par Renaud Guibal, propriétaire des lieux. Répartis en trois groupes, ils ont débuté la matinée autour de trois ateliers : tandis que certains élèves participaient à la visite guidée du Château auprès de M Guibal, d'autres étaient dans le parc du château pour un rallye photo, et les derniers faisaient des jeux tels que le tir à l'arc, le jeu des

anneaux, le molki et le jocari. Ce fut une matinée très chargée, les enfants ont apprécié leur pique-nique tant attendu dans le parc. Ils ont pu profiter de celui-ci qui n'avait certainement jamais accueilli autant de petites têtes durant ce XXI<sup>ème</sup> siècle. L'après-midi, des ateliers étaient organisés dans l'école, qui ont pu être menés à bien grâce à la présence des adultes (ATSEMs, accompagnateurs...). Ils ont permis à chaque élève de réaliser un blason comme les chevaliers du Moyen-Age, une maquette du château de Montjoux ainsi qu'une aquarelle de celui-ci. Tous les enfants étaient bien intéressés et particulièrement appliqués. Nous remercions toutes les personnes qui ont fait de cette journée une réussite !

## Journée Scolympique au Truel

Mardi 13 juin, les élèves de la petite section au CM2 se sont rendus au Truel où une journée sportive les attendait, organisés par Stéphane, l'animateur sportif. Le matin, tandis que les grands étaient dans la piscine à faire des concours de plongeurs, des joutes sur le tapis, des australiennes et du waterpolo, les



petits étaient sur les installations extérieures pour faire de la slackline, de la course, et du cirque.

Après un repas pris à l'ombre au bord du Tarn, les petits ont rejoint la piscine afin de pouvoir faire des ateliers (sauter dans l'eau, mettre la tête sous l'eau, souffler dans l'eau...); les grands, quant à eux, sont restés à l'extérieur sur les ateliers de skate, volley et relais. La journée a été clôturée avec un goûter partagé entre les différentes écoles présentes, et une remise de

médailles pour tous !

### **Av'Héron : un spectacle bien ancré dans le territoire**

En cette fin d'année, les élèves de l'école du Vial-du-Tarn ont présenté leur spectacle aux parents, grands-parents, amis et habitants du village.

Après leur voyage scolaire au mois d'avril, les enfants avaient envie de partager ce qu'ils avaient découvert et vécu en visitant le Nord Aveyron. Ils ont choisi un héron, qui visiterait l'Aveyron : AV'Héron était en création. Ce héron, en passant par Laguiole, Conques, Calmont d'Olt, Pareloup, et tant d'autres lieux emblématiques, ferait découvrir les merveilles de notre territoire à l'assemblée.

L'écriture des chansons leur a permis de retracer ce parcours : fromage et couteaux à laguiole, vitraux et curieux à Conques, divers poissons à Pareloup, le château de Montjoux, sans oublier les visites de l'année passée au Belvédère des Vautours.

Frédéric Schneider, artiste musicien, producteur et coach musical, a ensuite mis en musique ces paroles, et a guidé les enfants pour bien les chanter. La scénographie a été amenée peu à peu, en ajoutant également de l'EPS : accrosport et gymnastique, ainsi que diverses rondes.

La soirée s'est poursuivie lors d'un repas organisé par l'APE qui a permis à tous de se retrouver et de partager un moment fort convivial !

Cette expérience de création musicale fut très enrichissante pour tous, et une réelle réussite !





## 7 - La vie des villages

### 7-1 Extrait de la remise des médailles à certains personnels communaux, le 13 janvier dernier

#### « QUELLE HISTOIRE »

« Je suis très honorée de recevoir cette médaille. Je tiens à vous témoigner ma gratitude M. Le Maire, Mmes et Ms les Adjointes les Conseillers Municipaux et à féliciter mes chers Collègues honorés eux aussi : Gilles, Anne, Fabienne. Vous êtes devenus au fil du temps un peu ma famille. Je tiens à exprimer mes remerciements à vous tous ici présents ce soir.

40 ans de métier de secrétaire de mairie (attaché aujourd'hui). Quelle Histoire ! Je n'en reviens pas moi-même. Peut-être allez-vous en rire. Puis je vous dire n'écoutez pas les rumeurs de quelques natures qu'elles soient. Et tant pis, si vous en avez marre de me voir et bien ce livre ne va pas encore se refermer si mes capacités pour l'écrire encore quelque temps me le permettent bien sûr. Non pas que la vision de la retraite m'effraie mais plus parce que cette Histoire, en dépit de sa charge au quotidien, me passionne tout simplement.

*Servir la collectivité, tel est mon souhait le plus cher. C'est l'Histoire de ma vie ».*

Martine Willaume

### 7-2 Cantine scolaire : loi EGALIM, une aide supplémentaire aux collectivités de 1 € par repas servi

Pour mémoire notre commune a instauré la cantine scolaire à 1 € pour les familles éligibles, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

#### Les objectifs de la loi EGALIM

- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.
- Renforcer le bien-être animal.
- Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.
- Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production.
- Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur.



#### L'augmentation de la qualité des produits proposés

Pour les collectivités assurant un service de restauration collective, la dernière étape est celle du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Depuis, les viandes et les produits de la mer servis, doivent à hauteur de 60% minimum, répondre à des critères de qualité et durabilité. Cette exigence n'étant pas systématiquement respectée, les collectivités sont encouragées à se mettre en conformité avec les dispositions légales et réglementaires.

#### Lutte contre le gaspillage alimentaire

La loi EGALIM vise également à réduire le [gaspillage alimentaire](#) en imposant des mesures telles qu'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, la généralisation des "doggy bags" pour emporter les aliments non consommés, et l'interdiction de rendre impropre à la consommation les excédents alimentaires encore consommables. Pour notre cantine les quantités d'aliments non consommés sont régulièrement

suivies.



### Substitution des plastiques

Pour réduire l'utilisation du plastique, **la loi a interdit certains ustensiles plastiques à usage unique** depuis le 1er janvier 2020, avec des dispositions spécifiques pour les cantines scolaires.

**À partir du 1er janvier 2025, l'interdiction sera étendue aux contenants alimentaires en plastique dans les structures accueillant des enfants de moins de 6 ans.**

### L'aide supplémentaire de l'Etat pour la tarification sociale des cantines

Dans le cadre de la mise en place de la tarification sociale de l'accès à notre cantine scolaire (cantine à 1 €) et du respect des dispositions de la loi EGALIM par notre traiteur, **le Groupement des Terres Rouges** basé à Belmont sur Rance, notre commune bénéficie d'une bonification de l'aide apportée par l'Etat, soit 1 € supplémentaire. Ce qui se traduit par une aide totale de 4 € par repas distribués à 1 € aux familles éligibles.

Nous sommes accompagnés et conseillés dans cette démarche par les services du PNRGC afin de nous assurer que **le Groupement des Terres Rouges** met tout en œuvre pour atteindre et garantir les obligations de la loi.

### 7- 3 Arrêté préfectoral sur la limitation du bruit (déjà publié en juillet 2023 et janvier 2024)

Suite à des signalements d'administrés faisant état du non-respect de la réglementation dans leur environnement proche nous rappelons l'Arrêté Préfectoral portant réglementation sur les bruits de voisinage. Cet Arrêté ne doit pas être perçu comme une atteinte à la liberté mais comme une attitude naturelle au respect de ses voisins pour ceux qui n'en auraient pas encore pris la mesure.

**République Française - Préfecture de l'Aveyron - Arrêté N°2000-02427 du 11 décembre 2000**

**Objet :** Arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage

**Article 14 :** Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toute précaution pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

**A cet effet les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

**Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**

**Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

## 7-4 Recensement de la population de notre commune de janvier à février 2024



Le Conseil Municipal remercie tous les habitants de la commune pour l'excellent accueil qu'ils ont réservé aux agents recenseurs Arlette FABRE et Gérard LACOURT, du 18 janvier au 17 février 2024, dans le cadre du recensement de la population 2024.

Le travail sérieux et soutenu de nos 2 agents recenseurs a permis de recenser 529 habitants. Ce résultat n'est pas encore validé par les services de l'INSEE. Il est stable par rapport aux résultats de 2018.

## 7-5 ADMR TARN ET MUSE ASSOCIATION DE SERVICES A DOMICILE



### ASSOCIATION LOCALE ADMR TARN et MUSE:

**Maison des Services à  
Castelnau:  
16 Route d'Estalane  
12620 Castelnau Pégayrols**

**Tel: 05 65 58 79 23**

**50%**  
de réduction  
d'impôts

**Retraités**

**Jeunes**

**En couple**

**Célibataires**

**Handicapés**

**Actifs, etc...**

### A QUI S'ADRESSER?

Les bénévoles qui encadrent l'association sont là pour vous aider à répondre à vos questions et à élaborer vos différents dossiers:

**Présidente: Mme ROYER Marie-Claude. Viala du Tarn Tel: 06 88 88 70 59**

**Vice-Président: Jean-Claude FOURNIER. Montjoux Tel: 06 85 05 16 14**

**Trésorière: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72**

**Responsable Ressources Humaines: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00**

**Responsables: (Référénts communes)**

**Castelnau Pégayrols: Mme VALENTIN Christiane Tel: 05 65 62 01 00**

**Saint Beauzély: Mme Jacqueline LESCURE Tel: 06 78 76 76 72 ou**

**Mme CAZES Colette Saint-Beauzély. Tel: 06 51 70 56 39 ou**

**Mme PONS Monique Tel: 06 85 37 80 62**

**Viala du Tarn: Mme ROYER M.Claude. Tel: 06 88 88 70 59 ou**

**Mme Fabre Arlette sur le Viala Tel: 06 11 68 25 54**

**Montjoux: M. FOURNIER J.Claude Tel: 06 85 05 16 14 ou**

**Mme Nadine ANDRIEU Tel: 06 34 95 78**

## 7-5 Maison France Service et Point Info Senior, point d'entrée unique

Maison France Service fusionne avec Point info Seniors, la Communauté de Communes élargit ses compétences. Attention changement de votre interlocutrice, c'est maintenant Madame Marina COSTE qui est chargée de l'activité.



Vous habitez sur la communauté de communes, Vous avez besoin d'être soutenu dans vos démarches



Accueil de jour	Dossier ASFA
Aide à domicile	Dossier C25
Aide administrative	Dossier MDPH
Aide-ménagère	Dossier retraite-réversion
Aménagement logement	Eacute
Coordination	Mesure de protection
Demande d'aide financière	Portage des repas
Démarche entrée/sortie d'établissements	Recherche hébergement
Dossier APA	Téléassistance



Mme Marina Coste  
07.86.15.38.63  
[france.service@cc-museraspes.fr](mailto:france.service@cc-museraspes.fr)

Planning consultable dans votre mairie et sur le site internet de la communauté de communes.



**Nouveau**



Guichet de proximité dédié aux seniors, à leur entourage et aux professionnels.  
Mail: [pointinfoseniors@cc-museraspes.fr](mailto:pointinfoseniors@cc-museraspes.fr)  
Tél : 07.89.72.57.46

Permanences : à St Rome de Tarn rue du château : le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

à Broquiès à l'agence postale : le vendredi de 9h30 à 12h30  
+ dans les permanences France services

Que peut faire le Point info seniors ?

Vous souhaitez obtenir des informations ou être soutenus dans vos démarches pour :

- Les aides pour vivre à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation, ...
- Les structures d'accueil : accueil de jour, temporaire, résidences autonomes, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- Les démarches administratives, l'accès aux droits et les financements possibles

Le point info seniors vous accueille dans ses locaux et peut se déplacer à votre domicile.  
Le point info seniors vous garantit un accompagnement professionnel et personnalisé.



## 7-6 Bourg du Viala du Tarn, dispositifs complémentaires pour contraindre au respect de la limitation de vitesse

Les travaux reportés pour cause de surcharge de travail de l'entreprise retenue seront réalisés dernière semaine d'août. Les aménagements décidés sont volontairement republiés pour ceux qui seraient passés à côté de l'information.

### Sécurisation au droit de l'école



### Sécurisation entrée nord du bourg



## 8 - La vie associative

### Les Amis de la Bibliothèque

#### CONCERT

Un début d'année musical pour 2024 avec le concert de Flo Catteau et Fred Schneider à la MTL le 10 février ; sous forme de café-concert, le concert a rassemblé une quarantaine de spectateurs.

#### CONFERENCE-DEBAT

Le 23 mars, nous recevions à la Bibliothèque l'écrivain Frédéric Lemaître. Ce journaliste, correspondant du Monde en Chine durant 5 années, est venu animer une conférence-débat et présenter son livre « Cinq ans dans la Chine de Xi Jinping ». Ce sera sans nul doute l'évènement le plus marquant de ce semestre !

#### QUINE

Le 21 avril à la MTL a eu lieu le traditionnel Quine aux jambons, qui a encore remporté un vif succès.

#### THEATRE

Le 28 avril la Compagnie Encyclie nous a présenté « Ces choses-là », théâtre d'improvisation.

#### PRIX ROBIN COOK

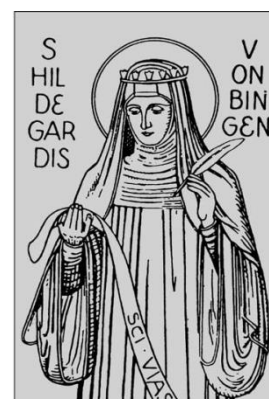
Cette année encore, huit de nos lecteurs ont participé au jury du public du prix Robin Cook ! Leur choix, parmi les cinq romans policiers proposés, s'est porté majoritairement sur « Geronimo et moi » de Lilian Berthelot à égalité avec « Les malvenues » d'Audrey Brière. C'est finalement « Geronimo et moi » qui a reçu le prix au niveau régional.

### Un été culturel et festif avec le Foyer d'éducation populaire (FEP)

Le 14 juillet, comme de tradition, le Foyer d'éducation populaire du Viala (FEP) a organisé avec le Dépanneur, une grande fête d'été au bord du Tarn, au Mas de la Nauq, autour d'un marché, de buvettes et autres stands, avec plusieurs groupes de musique et, à la nuit tombée, un feu d'artifice financé par le FEP et lancé depuis le bateau le *Héron des Rases*.

Le 20 juillet à 18h, le FEP invite les intéressé.e.s à se plonger dans le monde lyrique des troubadours du Moyen-Âge et surtout de l'abbesse Hildegarde von Bingen. Élevée au rang de sainte par l'église catholique, elle fait figure de personnage exceptionnel, déjà en son temps, au XII<sup>e</sup> siècle. En effet, elle est reconnue pour ses œuvres de contemplation mystique et philosophiques, ainsi que ses connaissances en sciences naturelles, en botanique et en médecine. Mais c'est son art de la musique que les participantes et participants à la balade dans le Jardin des Enclos et puis dans l'église Saint-Pierre de Ladepeyre découvriront. Les cantatrices, Lise Malézé et Claire Parizel, qui ont fait leurs études à l'École de musique médiévale de Paris, seront disponibles après la balade-concert pour rencontrer les spectatrices et spectateurs lors de la réception au Jardin des Enclos à Ladepeyre.

Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août, le stage annuel de cirque (organisé depuis trente ans) se tiendra avec la complicité de la compagnie Estock Fish. Il comporte d'ores et déjà près de cinquante enfants inscrits. En fin de stage, les enfants défilent dans les rues du Viala en ouverture de la fête du village. Par ailleurs, la compagnie Estock Fish donnera le samedi 3 août, dans l'après-midi, un spectacle au terrain de foot, à l'occasion de sa vingtième année d'animations aux côtés des enfants du Viala.





Le 15 août à 18h, le FEP et le Jardin des Enclos organiseront la troisième Promenade littéraire et



musicale dans le jardin. Quatre thèmes inspireront les comédien.ne.s et musicien.ne.s. Une première plage abordera la poésie moderne, une deuxième, la poésie médiévale, une troisième, celle de la Chine et du Japon, la dernière quant à elle sera consacrée à la littérature états-unienne. Le public se promènera d'une plage à l'autre avant un final en chanson qui sera suivi d'une réception.

Du 20 au 22 septembre, le FEP organisera les Journées du patrimoine dans le bourg du Viala à la découverte de l'histoire de notre commune, mais pas que ça ! L'histoire, les vieilles pierres et la mémoire s'intégreront à un concept plus large de culture, de créativité et d'expression artistique.

Il sera proposé, sous un chapiteau situé sur la place de l'église, des expositions sur l'histoire du Viala avec des images d'antan. Le public sera convié à des visites de plusieurs sites dans le bourg et à ses abords (Valencas, Cabanettes...). Lors de discussions, celles et ceux, parmi nous, à la mémoire la plus longue, évoqueront leurs souvenirs du Viala.

Pendant ce temps, et d'ailleurs, dès le vendredi 20 septembre aura commencé le stage de Jazz à la Maison du temps libre avec en soirée de ce même jour des scènes ouvertes au Mas de la Nauq.

En effet, en partenariat avec les amis de la bibliothèque, du Dépanneur et de CAPolar Sud Aveyron, le Viala accueillera du 20 au 22 septembre un premier festival associant musique et littérature, à savoir jazz et polar ou roman noir.

Ce projet de festival est né d'un carambolage d'évènements et d'une volonté commune d'un nombre d'associations de vouloir promouvoir le Viala-du-Tarn et sa dynamique culturelle. Ainsi le samedi 21 septembre sera consacré à la littérature avec des stands et discussions autour du polar et du jazz. Des lectures en musique seront proposées devant la bibliothèque. Et le dimanche 22 septembre, à l'occasion d'un marché de plein vent organisé par le Dépanneur, des étals de livres et de vin (en lien avec le festival millavois Polar, vin et compagnie), inciteront peut-être à la lecture et à la dégustation avant qu'un apéro jazz avec concert ne restitue le travail des élèves du stage.



## **Le Dépanneur va bien, merci**

### **Quelle vie dans un village sans commerce multiservices ? Quel avenir pour le Dépanneur ?**

Ces deux questions, volontairement alarmistes, l'équipe du Dépanneur se les est posées, avant de les adresser publiquement aux élu.e.s des différentes collectivités, puis à la population du Viala-du-Tarn jeudi 6 juin, à l'occasion de deux rencontres.

### **Difficultés et redressement grâce à la mobilisation**

Ces deux rencontres avaient pour but de dépasser les difficultés que connaît l'épicerie associative depuis un peu plus d'un an.



### **Qu'entend-on précisément par difficultés ?**

Alors que le chiffre d'affaires du Dépanneur est en constante augmentation depuis sa première année d'activité (2020), +10% tous les ans, il a été confronté notamment à un vol, à l'augmentation importante de la facture d'électricité et du loyer, aux frais liés à l'aménagement du nouveau local, à des réparations conséquentes du véhicule frigorifique, ainsi qu'à des frais de gestion du rayon presse liés à un assortiment démesuré imposé par le distributeur. Tous ces facteurs cumulés ont donc fortement pesé sur l'activité.

Alors que ces problèmes ont pu préoccuper, voire inquiéter celles et ceux qui sont attaché.e.s à l'existence de ce magasin à gestion collective, et en premier lieu les vialarains et vialaraines qui viennent y faire leurs courses tout au long de l'année, ils ont pu exciter la pauvre imagination et les passions tristes d'autres, beaucoup plus rares heureusement, qui se sont plu à faire courir dernièrement, notamment, la misérable rumeur d'un dépôt de bilan prétendument imminent, histoire de semer la confusion dans la commune... Dans ce même registre pathétique et visant à lui nuire, on a pu entendre que le Dépanneur ne payait pas son loyer et ses factures d'électricité.

Disons-le clairement, il n'en est rien ! Précisons que toutes les factures d'électricité ont été payées sans exception à ce jour. Pour ce qui est des loyers, s'il y a eu des retards accumulés à un moment donné, le Dépanneur s'efforce de les combler et au 8 juillet 2024, tous les loyers avaient été payés jusqu'en mars 2024, les autres le seront prochainement.

Afin de ne pas subir le poids toxique des rumeurs, il est possible de s'informer sur le site Internet du Dépanneur, d'y adhérer et de participer à ses assemblées générales et réunions de commissions ou de poser des questions lors d'un passage à la boutique car notre association entend bien agir en toute transparence.

**Nous pouvons aujourd'hui dire que Le Dépanneur va bien.** Cette situation plus favorable, le Dépanneur la doit d'abord à la mobilisation de ses bénévoles et au fait que nombre d'habitantes et d'habitants de la commune et de vacancier.e.s viennent régulièrement y faire leurs courses. Les adhésions à notre association, mais aussi les dons, même les plus modestes y contribuent également.

Les mesures que nous avons prises en décembre dernier (gestion plus rigoureuse, stock à flux tendu, plus grande concertation sur l'approvisionnement, sollicitation d'aides et de subventions, augmentation raisonnable des marges bénéficiaires, renforcement du fonctionnement collectif) commencent à porter leurs fruits. Résultat : les fournisseurs et fournisseuses sont à nouveau payé.e.s plus rapidement. Ainsi la situation est un peu moins tendue.

Ces efforts, nous allons les poursuivre et les amplifier, afin de conforter la dynamique actuelle.

**Mais si cette situation s'améliore, c'est aussi parce que Le Dépanneur cherche à se donner les moyens de consolider son activité et pas seulement en faisant face à l'urgence.**

Ainsi, nous participons depuis l'automne 2022 à un Dispositif local d'accompagnement (DLA) et bénéficions du soutien et de l'expertise de l'Université rurale de Quercy Rouergue.

L'accompagnement a d'abord porté sur la gouvernance, afin d'optimiser le fonctionnement collectif. Il est désormais axé sur la stratégie pour consolider et développer l'activité.

Ainsi les deux réunions du 6 juin ont permis en toute transparence d'exposer les enjeux qui se posent actuellement pour Le Dépanneur et plus généralement pour les commerces en milieu rural.

Jérémie Lefranc, chargé de mission de l'université rurale de Quercy Rouergue (URQR), et Peter Ulrich, économiste et consultant auprès de l'URQR, qui conseillent le Dépanneur dans le cadre d'un Dispositif local d'accompagnement, et William Verdié, un de ses bénévoles, ont alors pris la parole pour exposer sa situation.

Le Dépanneur peut s'appuyer sur de nombreux atouts. Il a **4 ans et demi d'existence**. Il est **ouvert 7 jours sur 7** et tout au long de l'année. Il repose sur le travail d'un salarié, ainsi que l'implication de 36 bénévoles, ce qui est exceptionnel et précieux car **peu de villages comptent un collectif aussi étoffé**, comme l'a souligné la conseillère départementale Kateline Durand au cours de la discussion avec les élu.e.s. Précisons que **ces bénévoles sont avant tout des habitantes et habitants de la commune qui donnent gratuitement de leur temps pour assurer un service essentiel à la**

**population. Ce temps est équivalent à trois fois 35 heures par semaine. Ce n'est pas rien.**

Le Dépanneur joue également un rôle économique important en travaillant en circuit court avec une soixantaine de producteurs et productrices du Viala et des environs, et pour avoir soutenu l'installation de notre boulanger AI du Fournil Alcaline dans le village. De plus, il s'efforce de pratiquer des prix accessibles pour la population. Autant de ressources pour le Viala, alors que **21 000 communes françaises ne comptent aucun commerce selon l'INSEE (2021).**

Les difficultés qu'a pu traverser le Dépanneur en 2023 et au premier semestre 2024 ont été clairement exposées (cf. ci-dessus).

Pour stabiliser son modèle économique, outre les mesures déjà prises, le Dépanneur a besoin d'aides financières, de dons, mais aussi du soutien moral des collectivités locales et de la population. Avec cette dernière, le soutien moral passe par le fait qu'un plus grand nombre d'habitantes et d'habitants fasse ses courses au Dépanneur.

La plupart des collectivités présentes étaient ouvertes à une réflexion sur des aides tournées vers les projets. Et des projets, le Dépanneur n'en manque pas puisqu'il compte développer à l'horizon 2025 la livraison dans les hameaux de la commune. Dans l'immédiat, il va soutenir l'accès à la consommation d'une alimentation de qualité des personnes en situation de précarité et a signé, toujours le 6 juin, une convention dans ce sens avec le Secours catholique. Par ailleurs, le collectif de Millau pour une sécurité sociale de l'alimentation œuvre pour que ce type de consommation devienne un droit à part entière et nous suivons de près ce projet que nous soutenons.

Au moment où nous écrivons cet article, nous apprenons que le Fonds de développement de la vie associative (FDVA), qui est un dispositif de soutien de l'état aux associations, vient d'attribuer une subvention au Dépanneur.



Signature de la convention entre le Secours catholique et le Dépanneur le 6 juin 2024.

### **Développement des épiceries associatives en Aveyron**

L'espoir vient aussi du développement des épiceries en gestion collective en Aveyron comme ailleurs. La rencontre avec plusieurs d'entre elles a permis de mesurer à quel point, elles jouent un rôle essentiel dans la vie de village.

En 2020, il y en avait une seule, Le Dépanneur. En 2024, le département en compte désormais huit (Saint-Sever-du-Moustier, La Salvétat Peyralès, Comprégnac, Saint-Rome-de-Cernon, Espalion, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Pruines et bien sûr Le-Viala-du-Tarn) et un autre projet est en cours de construction à Najac, grâce au soutien actif des collectivités et notamment du fait d'une impulsion très forte de sa municipalité.

Leur multiplication correspond à un besoin croissant des populations et dans de nombreuses communes, elles peuvent compter sur le soutien financier et moral des municipalités.

Enfin, comme on a pu le constater une fois de plus ces derniers mois, **Le Dépanneur n'est pas qu'une épicerie.** Ainsi, il participe plus que jamais à la vie de village, notamment en développant des animations et en contribuant activement à la vie associative. On le mesure encore plus dans le contexte actuel de fermeture de l'auberge pour raison de travaux.

En avril dernier, le Dépanneur a été à l'initiative de la première Fête du printemps, un événement interassociatif. Outre le Dépanneur, les Amis de la bibliothèque, l'Association des parents d'élèves, le club de pétanque et l'Association des chasseurs ont largement contribué à son succès par leur implication.

Et depuis début juin, le Dépanneur a initié la buvette des associations qui se tient tous les vendredis soir sur l'aire de livraison et la pelouse qui jouxtent l'épicerie. Chaque fin de semaine, des dizaines d'habitantes et d'habitants s'y retrouvent à partir de 19h dans une ambiance conviviale, autour d'un verre, d'un barbecue et parfois d'un concert ou d'une scène ouverte comme ce fut le cas en juin dernier avec le groupe de rock Grizzly ou lors de la fête de la musique.

Soutien moral, bénévolat, vie associative et convivialité sont assurément des atouts pour aller de l'avant, il convient donc de les faire vivre et prospérer car tout le monde a à y gagner.

### Comité des fêtes de Ladepeyre

"Comme chaque année le comité des fêtes de Ladepeyre donne rendez-vous aux habitants et visiteurs, les 26 et 27 Juillet. Le vendredi 26 se déroulera le concours de belote de l'été sous chapiteau, et sera suivi le samedi 26 du traditionnel méchoui où pourront être dégustés les produits des artisans de la commune et des environs. Les inscriptions sont à donner avant le 24 juillet aux numéros suivants : 0565425645; 0789023779 ou 0565461822.

Nous remercions les courageux participants de la randonnée sur le Désérac qui a eu lieu le 1er juin dernier, et les invitons à patienter avant la rando semi-nocturne qui devrait avoir lieu à la fin du mois d'août. A bientôt à Ladepeyre !"

### Comité des fêtes du Viala du Tarn

Le Comité des fêtes a pour objectif de réunir et rassembler les habitants de la commune autour d'événements et de festivités.

Ces dernières années, le Comité des fêtes a évolué. Cela a commencé par la création d'un nouveau logo, puis la fabrication de T-shirts pour les bénévoles et désormais c'est vous qui pourrez porter fièrement les couleurs du Comité des fêtes, grâce aux casquettes et aux bobs créés spécialement pour notre association. Vous pourrez les retrouver dès cet été durant les 4 jours annuels de festivités, du 1<sup>er</sup> au 4 août prochain.

Depuis 2022 nous avons fait revivre une vieille tradition, la soirée hivernale. Cette année encore, nous organisons ce repas qui aura lieu le 9 novembre 2024.

Nous tenons à remercier la Mairie, les bénévoles mais également les habitants de la commune pour leur investissement et leur soutien tout au long de l'année.

Retrouvez dès à présent le programme de cette année.

#### **Viala du Tarn en fête**



##### **Judi 1er août**

18h30 Marché de producteurs locaux organisé par le FEP

##### **Vendredi 2 août**

19 h Apéritif

21h Représentation de l'école de cirque (dans le village, organisé par le FEP)

22h30 Soirée animée par Emeraud

##### **Samedi 3 août**

11h Apéritif

15h Concours de pétanque

16h Représentation de la compagnie l'Estock Fish au stade

19h Apéritif

19h30 Brasucade

23h Soirée animée par Sonor'light

##### **Dimanche 4 août**

8h Vide-greniers (Renseignements et inscriptions au 06-11-68-25-52 ou au 07-80-44-97-60)

8h30 Déjeuner à la tête de veau par Oc'Chef (sur réservation jusqu'au mardi 30 juillet au 06-26-71-11-08)

11h Apéritif

12h Passage de la paume dans le village

15h Concours de pétanque

Initiation au tir à l'arc (à partir de 7 ans)

17h Maquillage pour enfants

19h Apéritif

20h30 Repas aligot saucisse (Adulte 16€ - Enfant (moins de 12 ans) 9€)

22h Soirée animée par DJ Tintin

### Association de la pétanque



Après une nuit bien agitée et pluvieuse les pétanqueurs du Sud Aveyron se sont donnés rendez-vous au Mas de La Nauq sur les bords du Tarn pour disputer le challenge Arles. Malgré un temps couvert et quelques gouttes de pluie et dès 8h30 un copieux petit déjeuner aux tripoux a été servi en plein air.

A 10h tirage des poules, le début des compétitions pour la trentaine d'équipes inscrites dans une ambiance conviviale.

Après la pause apéritif et du traditionnel repas, les parties ont repris vers 15h. En fin de soirée le challenge a été remis à l'équipe gagnante. Une belle journée qui s'est achevée vers 21h.



## Association de la chasse

Les amis de l'entente chasse Viala-du-tarn/Ladepeyre se sont retrouvés à Ladepeyre afin de participer à un repas où le chevreuil préparé et cuit par Yves FOULQUIE a été le plat principal. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

A noter que chasseurs et pétanqueurs se retrouveront le samedi 31 Août pour le repas annuel et traditionnel sur le site du Mas de La Nauq.



## Association de la pêche

Comme chaque année, l'Association des Petits Pêcheurs de la Muse et des Rapses a organisé différents stages durant l'année 2024. Le stage pendant les vacances de Pâques a réuni une vingtaine de petits pêcheurs sur la thématique de la pêche à la truite aux appâts naturels. Le stage multi-pêche du mois d'août accueillera 36 enfants sur les berges de Pareloup et de Pinet avec une multitude d'animation autour des différentes techniques de pêche (pêche du bord, en bateau et nuit carpe).

Pour les plus courageux, le stage Carnassiers - Silure se déroulera pendant les vacances de Toussaint sur les lacs de Pinet et Pareloup.

Ces stages sont accessibles aux jeunes dès 8 ans ayant une carte de pêche. La traditionnelle journée Pêche - Randonnée - Daube aura lieu le 11 novembre 2023.

Cette année, les Petits Pêcheurs fêteront leurs 10 ans le samedi 31 août, lors du repas final du stage d'été.

## Association pour la Sauvegarde de l'Église de Saint-Symphorien (ASES),

Le 11 mars dernier, l'association a tenu son assemblée générale annuelle, au cours de laquelle le président, Didier Salacroup, a évoqué dans le bilan moral le succès toujours au rendez-vous pour les visites pendant les journées du patrimoine, ainsi que la présence d'un public nombreux au concert proposé en l'église du Viala le 2 septembre. Le trésorier, Bernard Rivet, a quant à lui souligné la bonne santé de notre trésorerie.

Voici notre programme à venir:

- La sortie des adhérents aura lieu à Saint-Urcize le 10 septembre, avec une visite guidée du village par le maire le matin et des alentours l'après-midi
- Les 21 et 22 septembre, pour les Journées Européennes du Patrimoine, l'église de Saint-Symphorien sera ouverte comme chaque année avec visite accompagnée par les membres du Conseil d'Administration.
- Enfin, le samedi 28 septembre à 17h30, la chorale Les Chanterelles des Paredous, de Broquiès, viendra présenter son programme de chants du monde à l'église du Viala.

Les travaux à l'église de Saint-Symphorien vont se poursuivre avec la suite des restaurations des peintures dans la sacristie, mais auparavant le projet de mise en sécurité de la croix de procession du XVIe siècle doit être finalisé car il nécessite des travaux sur le mur où elle se trouve, et doit en outre

être validé par la DRAC de Toulouse. Dès que cette étape administrative sera franchie, notre restauratrice, Laura Jamet, reprendra ses pinceaux pour redonner vie à nos superbes décors.

## Association des 7 Clochers

Au cours de mois précédents, le Club des 7 Clochers a proposé diverses activités. Après la traditionnelle galette des rois en janvier, la troupe de Grandes Giges a animé une soirée au son des musiques et danses occitanes, soirée suivie d'un apéritif dinatoire.



Le 14 avril, préparé par le traiteur Délices de Gignac a eu lieu le repas annuel qui a réuni 92 adhérents. Ce même jour, s'est tenue l'assemblée générale avec approbation des comptes et reconduction du bureau.

Le quine annuel ainsi que les concours de belote ont connus un franc succès.

Bonne ambiance pour la journée du 6 juin où 39 participants ont pu visiter la ville de Sète, le Mont St Clair, le musée Brassens. Chacun a pu

se délecter de moules et crustacés lors du repas pris à la Ferme Marine à Marseillan. En fin d'après-midi certains ont même eu le plaisir de faire « trempette » malgré la fraîche température de l'eau.

Notre commune étant très riche quant au nombre d'associations et donc de manifestations, nous n'avons hélas pas trouvé de samedi pour vous proposer la brasucade.

Dans le cadre de la buvette des associations, nous organiserons un apéritif dinatoire sur la place du village le vendredi 16 Août à partir de 19h.

Le 12 septembre aura lieu à Montjoux le repas inter-villages (Montjoux, Castelnaud, Le Viala).

Nous projetons à l'automne une sortie à Toulouse. En projet également un karaoké où chacun pourra aiguïser ses cordes vocales.

Bien entendu, nous vous tiendrons informés, les dates vous seront communiquées ultérieurement. **Le but d'une association étant de maintenir les liens d'amitié et de convivialité, le bureau vous remercie pour votre participation.**

## **ESCALE à SETE**

Près de 40 aînés d'ici et d'ailleurs, ont répondu à l'invitation du Club des Clochers pour une journée de détente et de convivialité à Sète le jeudi 6 juin dernier.

C'est ainsi que dès 7 heures, l'autocar des Causses nous embarquait Cap la Méditerranée. Sitôt arrivés dans « l'Île Singulière », une guide chevronnée nous accueillait pour nous faire visiter à bord du car, le centre-ville de Sète -Sète 45 000 habitants-port et vivier d'artistes pour ne citer que quelques-uns de ses quelques atouts. Paul VALERY, Georges BRASSENS, Pierre SOULAGES...et bien d'autres y séjournèrent ou y résident aujourd'hui. Plus précisément, c'est sur le tombeau de BRASSENS que nous nous inclinons, poète inhumé au « Cimetière du PY » nommé « le Cimetière des Pauvres ».

Plus loin, nous nous laissons emporter dans « l'Espace BRASSENS ». Avec un casque sur les oreilles, nous écoutons parler le poète, puis chanter ses chansons « Les Copains d'abord », « Toi l'Auvergnat »

etc. Aimer ou ne pas aimer BRASSENS qu'importe, nous en ressortons avec des paroles et de la poésie plein la tête.

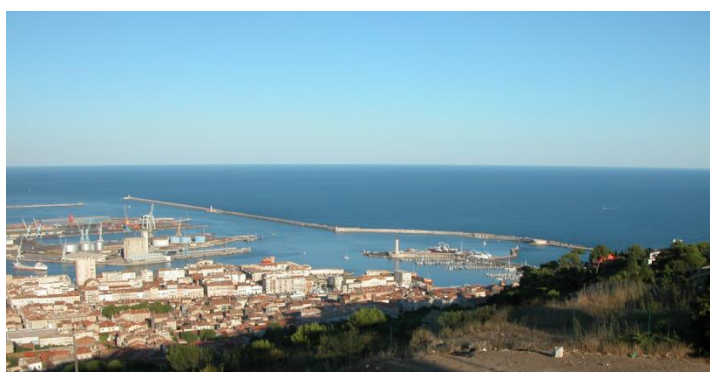
Mais avant ces retrouvailles, nous avons pris de la hauteur toujours en car pour grimper au « Mont Saint Clair » 175 mètres d'altitude. De là-haut, le panorama sur la mer, le port, la ville est splendide, reflétant peut-être un goût d'éternité retrouvée. Comme le disait si bien Arthur RIMBAUD dans son poème : « *Elle est retrouvée. Quoi ? – L'Eternité. C'est la mer allée Avec le soleil* ».

La matinée se déroulant, nous redescendons de cette colline boisée, et nous nous dirigeons vers Marseillan pour déjeuner à la « Ferme marine ». Là, une montagne de coquillages frais cueillis du jour sur le site, s'offre à nos papilles, un régal pour les amateurs, un espace culinaire et rafraîchissant pour tous avant de continuer notre périple.

L'après-midi, nous longeons les plages célèbres du lieu « La Corniche » etc. Là, l'appel du large est plus fort que tout. Si bien que notre valeureux chauffeur finit par stopper net à 10 mètres du sable fin du rivage et nous accorde gentiment un quart d'heure de récréation où certains et certaines d'entre nous en profitent pour « faire trempette » ou se baigner entièrement dans la Grande Bleue, parenthèse bienfaisante éclaboussée de rires et de plaisanteries.

Voilà, les bonnes choses ayant une fin, il est temps de regagner nos chères montagnes aveyronnaises. Nous remercions le Club des 7 Clochers d'avoir permis et si bien organisé ce moment partagé.

Au plaisir de nous revoir pour une autre aventure. **M. W.**





## Le Jardin des Enclos fête ses 15 ans

Le Jardin des Enclos célèbre en cette année 2024 ses 15 ans de complicité avec le public.

15 ans que le Jardin des Enclos évolue en s'enrichissant de plantes, d'installations artistiques, de poésie et d'événements en tous genres et que le public est présent pour profiter des enclos qui changent au fil du temps mais qui offrent toujours autant de surprises.

Qui se souvient des balades botaniques, des récitals de chanson, des pièces de théâtre, des journées de poésie, des repas limités à quarante couverts, des marchés bio, des cent ans de LPO, etc qui émaillent les souvenirs de ces quinze ans ?

Le 1<sup>er</sup> juin, cet anniversaire a été célébré par une joyeuse fête, pas trop de discours en absence des autorités et une superbe fanfare pour près de 110 personnes durant ce premier weekend de juin.

Cette année encore, Ladepeyre pourra se targuer de son attraction culturelle. Les uns viendront découvrir les dernières créations ou acquisitions parmi les sculptures et installations, les autres préféreront la lecture des poèmes et textes sur les pupitres. Les floraisons, les senteurs et saveurs des plantes se succéderont et les expositions aussi.

En effet, dans la galerie adjacente au jardin, des inaugurations et spectacles seront proposés tout au long de la saison. Ces événements seront annoncés dans la rubrique agenda du site web et par voie de presse.

Deux week-ends attireront une attention particulière, celui du samedi 20 juillet avec des chants médiévaux de troubadours au jardin suivi des compositions lyriques d'Hildegarde von Bingen dans l'église du village. Et puis celui du 15 août avec sa troisième promenade littéraire et musicale.

Le jardin est ouvert du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet, de 10h à 20h, mais mieux vaut se renseigner auprès des jardinier.e.s Asunta et Olivier au 06 80 55 44 94. Renseignements sur leur site [lejardindesenclos.net](http://lejardindesenclos.net) pour les événements à venir et autres infos. L'entrée est de 3 euros. Elle est gratuite pour les enfants.

## Campagne Anti-mégots



Qui n'a pas eu vent de la campagne contre les mégots développée par les associations et le mairie du Viala-du-Tarn ?

Cet été la vigilance est particulièrement de mise au regard bien évidemment des risques d'incendie, mais pas que !

N'oublions pas que : 1 seul mégot renferme jusqu'à 4000 substances chimiques éco-toxiques (nicotine, cadmium, arsenic...).

Qu'il s'agit du 3 ème déchet le plus mortel et polluant dans les océans (après les filets de pêche et les sacs plastiques).

Qu'il suffit de 4 mégots dans 1 litre d'eau pour tuer un poisson de petite taille.

Alors, sur nos sentiers de randonnée, au bord de nos rivières, et partout ailleurs, ne jeter pas vos mégots, utilisez un cendrier de poche (ils sont en vente au Dépanneur).

Avec la mairie des cendriers ont été mis en place sur la plage du Mas de la Nauq. Utilisez-les !

Et si vous voulez participer à notre action : diffusez nos autocollants gratuits, ils sont eux aussi disponibles au Dépanneur.